



CGT SPIP 75

Le PAP craque !

Les personnels du SPIP de Paris affectés sur le Pôle Aménagement de Peines sont à bout de force et souhaitent faire savoir qu'ils ne sont plus en mesure d'assurer ni la bonne tenue de leurs dossiers, ni la rédaction de rapports réfléchis (plus aucun recul sur les informations transmises au JAP). Les CPIP sont intégralement absorbés par des questions techniques inhérentes au PSE et n'ont plus la possibilité de donner le moindre sens à leurs véritables missions comme comprendre le parcours de vie d'une PPSMJ, ou travailler sur le passage à l'acte.

La cause de cette surcharge est multifactorielle :

- L'augmentation constante des Placements sous Surveillance Electronique (le SPIP de Paris prend actuellement en charge plus de 300 PSE).
- Les modifications horaires incessantes.
- L'harmonisation de la gestion des incidents souhaitée mais très chronophage.
- L'augmentation des rapports pour les Réductions de Peines Supplémentaires due au récent examen des RPS pour les mesures probatoires à la LC. Ce sont souvent des dossiers lourds avec examen de périodes de détention qui nécessitent des recherches.

Aujourd'hui, ces CPIP pourtant motivés et attachés au pôle aménagement de peine, n'en peuvent plus.

De nombreux CPIP sont dans l'obligation de travailler en dehors de la charte des temps, ils ont l'impression d'être « des machines à rapports », vivent dans le stress de la CAP, la peur d'oublier des démarches, l'angoisse de ne pas réussir à transmettre dans les temps les nombreux rapports urgents, la crainte d'omettre la transmission des demandes, des justificatifs...

La CGT SPIP 75 met en garde sur le fait que les CPIP ne sont plus en mesure d'assurer leurs missions correctement.

La CGT SPIP 75 demande à la Direction de donner des moyens humains à ce pôle en attendant une éventuelle réorganisation de service ou de trouver une solution rapide car les CPIP ne pourront pas tenir jusqu'à la fin de l'année dans ces conditions.

La CGT SPIP 75 interpelle la Direction du SPIP et la Direction Interrégionale sur les risques psychosociaux encourus par les personnels (stress, épuisement professionnel).